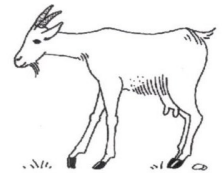


Des ateliers de sciences participatives réalisés avec des acteurs de la filière caprine et du territoire des Deux-Sèvres pour une prise en compte du bien-être des éleveurs et des animaux dans la gestion sanitaire des zoonoses



Elsa JOURDAIN, Xavier FORT, Amélie SUDRE, Alain BOISSY,
Emilie WIMMER-BONNEAU, Patrice CAYRE



Séminaire du MP SANBA – Paris, 8 octobre 2024

Parcours **Transition ZOOJEU** : mise en démocratie de l'action publique pour une prise en compte du bien-être des éleveurs et des animaux dans la gestion sanitaire des zoonoses dans une perspective agroécologique

ACTION PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE POUR UNE SANTÉ COMMUNE

RÉGIME SANITAIRE BIO-SÉCURITAIRE / CITADELLE

RÉGIME SANITAIRES BIO-SÉCURITAIRE / ÉCHANGES MARCHANDS

RISQUES ET MENACES BIEN-ÊTRE ANIMAL

GÉNÉRICITÉ
ÉQUITÉ
ÉGALITÉ

RISQUES ET MENACES BIEN-ÊTRE HUMAIN

Résultats des enquêtes anthropologiques

=> pluralité des « univers »



2 dispositifs de design d'action publique

Echelle d'une exploitation

Echelle d'un territoire

OBJECTIFS
mettre « en travail » les parties prenantes
Membres d'un Conseil de Santé Globale

bien-être santé
risques

Environ 40 participants

Santé animale Bien-être Santé humaine
Elevage Enseignement agricole
Environnement

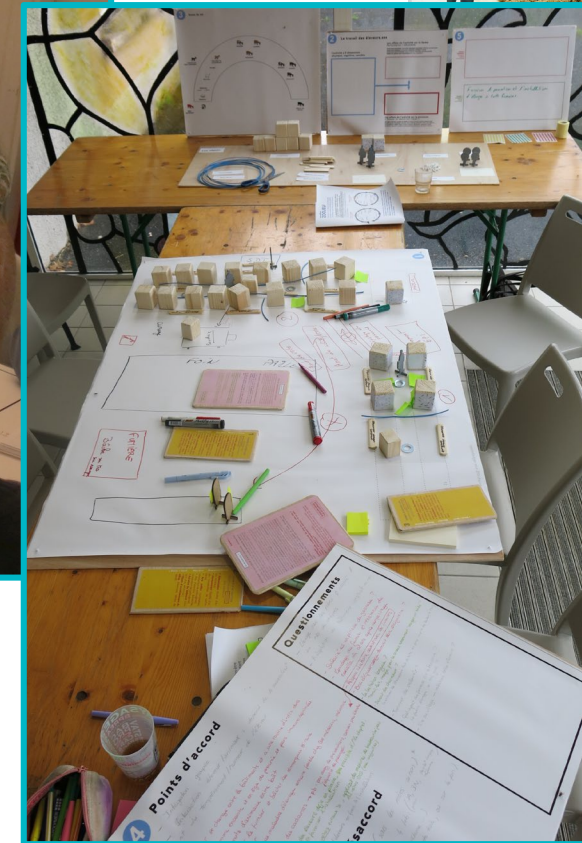
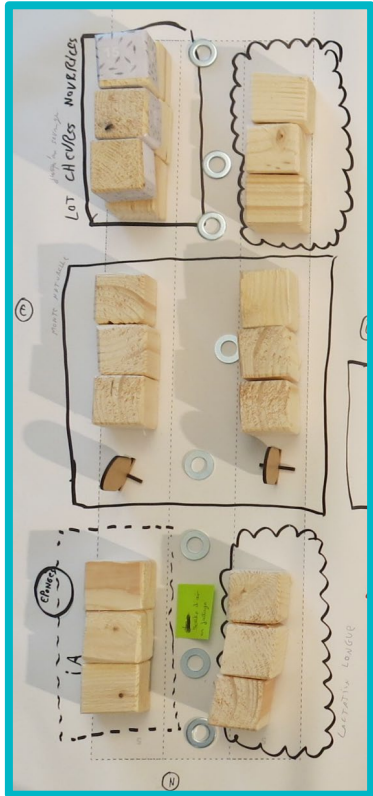
RÉGIME SANITAIRE VIVRE AVEC / CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES / AUTONOME

Echelle d'une exploitation

1- Concevoir un bâtiment « standard » pour des chèvres en zéro-pâturage qui respecterait les recommandations relatives à la **vie sociale des chèvres** décrites dans un rapport Anses



Bâtiment => *organisation du travail, bien-être, santé*



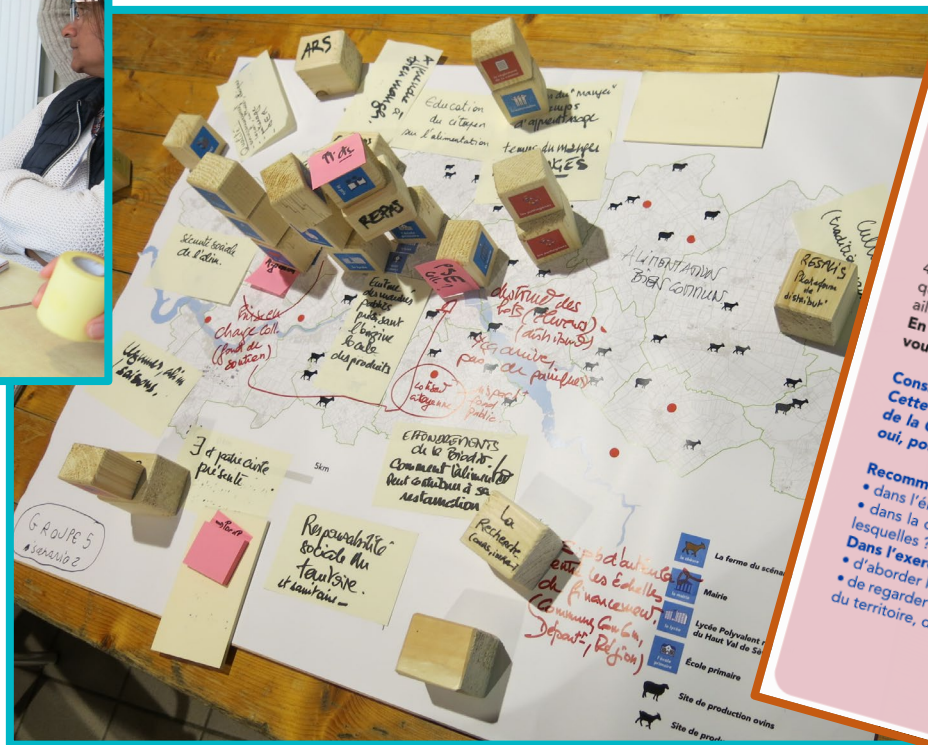
2- Dans quelles mesures les **choix** faits sont-ils **impactés** par la survenue :

- d'une **crise zoonotique**
- d'une **crise de surproduction**

Echelle d'un territoire

1- Ecrire une Charte de Santé Communautaire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et du Contrat Local de Santé d'une commune des Deux-Sèvres

Élevages caprins pâturant en lait cru → Restauration collective



Document

Charte de santé communautaire du Conseil de Santé Globale des Deux-Sèvres relative à la restauration scolaire

CONSIDÉRANT la loi EGALIM, qui fixe des objectifs d'approvisionnement de la restauration collective en produits alimentaires durables et de qualité.
CONSIDÉRANT l'article L. 2122-24 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui confère au maire la responsabilité d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique au sein de sa commune, ainsi que de veiller au respect des règles d'hygiène générale concernant les habitations, leurs abords et dépendances.
CONSIDÉRANT les recommandations de la recherche scientifique collective conduite par INRAE en 2020 sur la qualité des aliments d'origine animale, qui insiste sur la traçabilité, la production et de transformation, qui considère que la qualité des produits est liée à des dimensions fondamentales telles que les conditions de production, les pratiques d'élevage, l'accès des animaux au pâturage, les conditions de logement, l'accès des animaux au pâturage, l'absence de médicaments vétérinaires, l'absence de microbicides, l'absence de leur comportement, et que le rôle des micro-organismes dans la perception de maladies humaines et animales mais aussi dans les maladies chroniques ou infectieuses, le développement de zoonoses.

Événement
des symptômes d'encéphalite à tiques (scénario)
Scénario 2

L'éleveur qui approvisionne le restaurant scolaire en yaourts et fromages de chèvre au lait cru dans le cadre du PAT est hospitalisé d'urgence pour fièvre associée à des troubles neurologiques (maux de tête, tremblements). Le service de médecine interne du centre hospitalier de Niort pose le diagnostic d'encéphalite à tiques, une maladie essentiellement rapportée dans l'est de la France (Alsace, Haute-Savoie). Or, l'éleveur n'a pas quitté les Deux-Sèvres au cours des 10 derniers mois. Les échanges entre l'équipe médicale et la famille permettent de révéler que d'autres membres de la famille et un salarié de la ferme ont pu être atteints. L'encéphalite à tiques est une maladie à déclaration obligatoire en France depuis le 12 mai 2021 (Décret n° 2021-573 du 10 mai 2021). Elle peut être transmise par voie alimentaire, par consommation de produits de la ferme ou par contact avec le lait. En France, un premier foyer de transmission par voie alimentaire d'autres foyers plus restreints associés à des caprins ont été rapportés dans l'Ain, c'est-à-dire en dehors de la zone historique de circulation du virus. Depuis une enquête épidémiologique effectuée sur les chèvres de la ferme révèle que 45% d'entre elles présentent des anticorps vis-à-vis de l'encéphalite à tiques, ce qui suggère qu'elles ont été en contact avec ce virus. L'ADN du virus est par ailleurs détecté dans le lait de 2 chèvres. Le lait de tank est quant à lui négatif. En tant que membres du Conseil de Santé Globale des Deux-Sèvres, vous vous réunissez pour faire le point sur la situation.

Consignes :
Cette nouvelle modifie-t-elle les choix que vous avez faits lors de la rédaction de la Charte de santé communautaire relative à la restauration scolaire ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Recommandez-vous des mesures :
• dans l'élevage concerné ? Si oui, lesquelles ? Quel(s) impact(s) ont-elles ?
• dans la chaîne alimentaire qui sépare l'élevage du restaurant scolaire ? Si oui, lesquelles ? Quel(s) impact(s) ont-elles ?

Dans l'exercice, vous prendrez le temps :
• d'aborder les notions de risques, de santé et de bien-être ;
• de regarder la situation du point de vue des animaux, de l'éleveur, des habitants du territoire, des consommateurs et des parties prenantes de l'environnement.

ÉCRIRE EN BLEU SUR LES SUPPORTS

pour respecter les critères de qualité des aliments dans la CC.
pour les critères de qualité des aliments
pour respecter les critères de qualité des aliments
Conciliation (café / cantine d'une pers morale)
3.3 Mairie
Juste rémunération de l'al
Prix accessible pour les fam
Date, lieu et signatures
25 septembre 2023
groupe 2
Nelle lycée agricole

2- Comment cette charte peut-elle être utile pour répondre aux enjeux de santé et bien-être posés par la survenue d'une zoonose ?

Des retours très positifs des acteurs

- ➔ Production collective d'un **récit sur la « santé commune »**
- ➔ Mise à jour de **tensions** et de **contradictions**

Injonctions contradictoires

Multitudes d'échelles

bien-être risques
santé

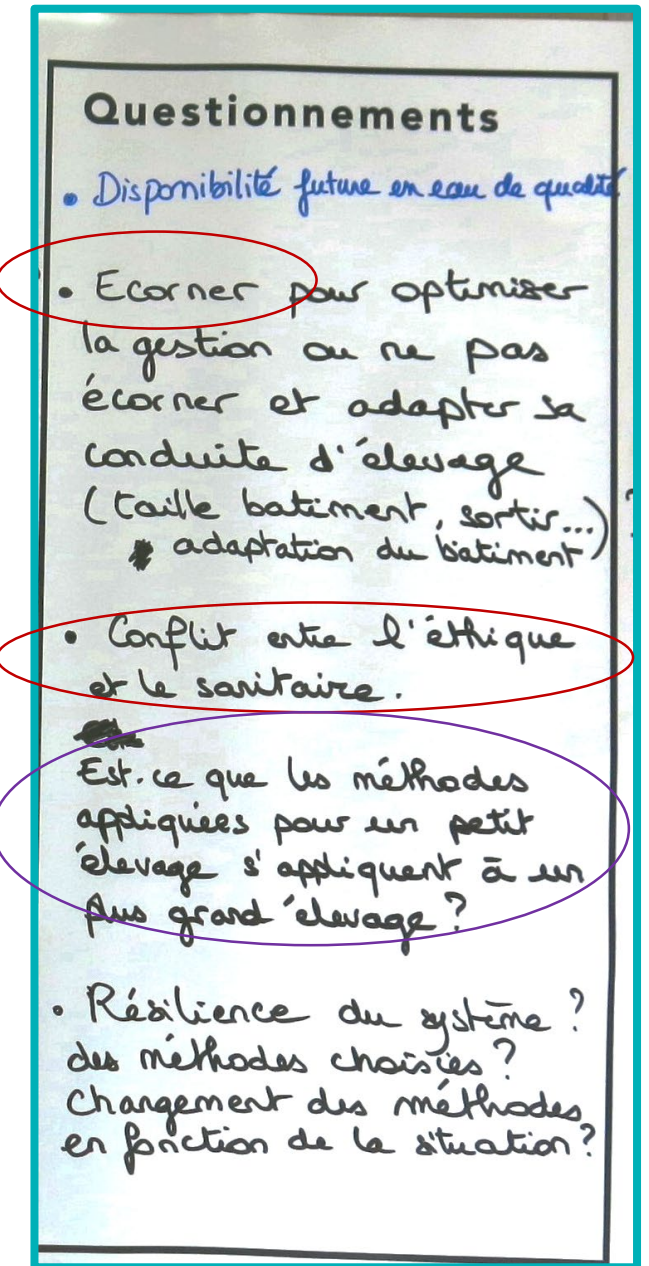
... attente d'une suite concrète

Idéation → Prototypage ----> Expérimentation

→ *Quelles échelles de mise en travail*

→ *Avec qui ?*

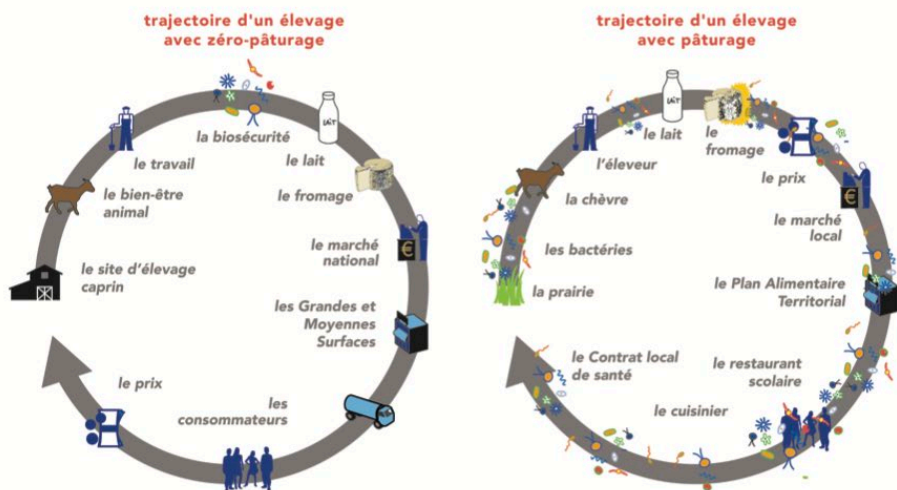
→ *Comment ?*



transition ZOOJEU

explorer les intrications entre bien-être et santé humaine et animale en partant de l'élevage caprin dans les Deux-Sèvres

une **expérimentation** proposée dans le cadre du projet de recherche « Transition ZOOJEU » pour réfléchir ensemble sur une co-construction de politiques publiques sanitaires dans les Deux-Sèvres en prenant pour exemple une exploitation-type et une commune du département, et en tenant compte de la diversité des points de vue concernés



Au moment où, avec le "tournant microbien", les microbes convoquent à la fois les notions de menace, de bien-être et de santé globale, l'action publique se trouve mise en difficulté et nécessite une mise en débat que nous proposons d'expérimenter par le design de l'action publique.

MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION



Financement

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARS
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

INRAE
MP-SANBA
Métaprogramme
SANTÉ et Bien-être des Animaux en élevage

Remerciements

aux éleveurs et autres acteurs qui ont participé aux enquêtes et ateliers à toutes les personnes qui ont contribué au traitement des enquêtes ou à la préparation et l'organisation des ateliers*

*en particulier Frantz Jenot, Maxime Robert, Julie Duval, Claire Manoli, Patrick Desgeorges, Pauline Higgins, et pour l'UMR EPIA : Michelle Mazallon, Isabelle Lebert, Emilie Bard, Aminah Keliet, Valérie Poux, Jocelyn De Goer, Philippe Lecompte, Sébastien Masegla, Théo Tricou, Anne-Sophie Martel, et d'autres encore !